



HAL
open science

Le rôle de la femme dans le développement local et la préservation des ressources forestières - Cas de la commune de Sehoul au Maroc

A. Alaoui, S. Laaribya, N. Gmira, F. Benchekroun

► To cite this version:

A. Alaoui, S. Laaribya, N. Gmira, F. Benchekroun. Le rôle de la femme dans le développement local et la préservation des ressources forestières - Cas de la commune de Sehoul au Maroc. *Forêt Méditerranéenne*, 2012, XXXIII (4), pp.369-378. hal-03556219

HAL Id: hal-03556219

<https://hal.science/hal-03556219v1>

Submitted on 3 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le rôle de la femme dans le développement local et la préservation des ressources forestières

Cas de la commune de Sehoul au Maroc

par Assmaa ALAOUI, Said LAARIBYA, Najib GMIRA
et Faïçal BENCHEKROUN

Cet article traite du statut et du rôle de la femme en milieu rural.

Elle nous donne l'occasion de souligner ce rôle tout particulier qu'elle tient au sein des populations non urbaines au Maghreb. Son action sur le milieu et sur la ressource forestière est décrit à travers la répartition des tâches en fonction du genre et de l'âge de la population.

C'est un éclairage intéressant qui devrait conduire à revaloriser le statut de la femme pour une meilleure gestion et conservation des ressources forestières.

Introduction

La femme rurale, longtemps oubliée des programmes de développement, est la personne la plus vulnérable et la plus pauvre de la population rurale. Ceci est d'autant plus anormal, qu'elle pourrait jouer un rôle déterminant dans la lutte contre la pauvreté et qu'elle s'est révélée être une excellente gestionnaire. Par son savoir-faire et ses activités au sein de l'exploitation et du ménage, elle est un acteur clé et déterminant du développement local.

Le rôle de la femme est lié à l'affectation des tâches, au sein et en dehors du ménage, selon le sexe et ce, en fonction de la perception des rôles respectifs des hommes et des femmes dans la société. Cependant le rôle qui lui est dévolu ne lui garantit pas l'égalité et l'équité des chances en matière d'accès aux ressources, aux services, aux biens, aux revenus et au contrôle du pouvoir. En effet, la femme rurale représente la catégorie de population la plus désavantagée en matière d'alphabétisation, de scolarisation, de santé, de pauvreté, d'emploi et de revenu.

Cette situation s'explique par la prééminence masculine au niveau de l'exercice de l'autorité et du droit, là où la femme exerce le plus souvent des droits d'usage qui ne sont pas générateurs de revenus et qui, par conséquent, limitent son indépendance et son accès aux richesses. Face à cette situation, les femmes des milieux ruraux sont amenées à surexploiter les ressources forestières existantes pour satisfaire leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie.

- 1 - Processus de gestion et de conservation des ressources naturelles par l'implication de la femme rurale-LBRN-FSK- Université Ibn Tofail, Alaoui A., 2011 ;
- Projet de développement intégré des zones forestières et péri-forestières, Administration des eaux et Forêts et de la Conservation des Sols, 1998 ;
 - Les problèmes de développement local d'une commune rurale au porte de la capitale, Ghoulimi Said, 2004 ;
 - Approche sédimentologique du bloc des Sehou (Meseta Nord Occidentale), Miguel Lopez, 2000 ;
 - Evaluation des projets de lutte contre la dégradation des terres, la commune de Sehou, Maroc, M. Aderghal, 2011 ;
 - Régénération assistée du chêne-liège de la Maamora et du Sehou ; Miloud Chaker, 2009.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre travail de recherche qui se veut une contribution au diagnostic du rôle des femmes dans le développement local et la préservation des ressources naturelles en général et des ressources forestières en particulier. Il traite du cas de la commune rurale de Sehou, située dans la province de Sala-El Jadida, limitrophe de la ville de Rabat, sur le plateau central du Nord-Ouest du Maroc (Cf. Fig. 1). Cette commune rurale a été choisie pour plusieurs raisons : elle a fait l'objet de plusieurs travaux scientifiques¹, de nombreuses informations y sont disponibles et la zone est facilement accessible.

A la lumière de ces constats, nous avons centré notre recherche sur la question suivante : quelle est la contribution des femmes au développement et à la préservation des ressources naturelles dans la commune rurale de Sehou ?

Pour affiner notre problématique, nous avons tenté de répondre à un ensemble de questions secondaires :

- quels sont les niveaux de participation des femmes et des hommes dans les différentes activités entreprises ?
- quel est, en comparaison avec les hommes, le degré d'accès et de contrôle qu'ont les femmes sur les ressources et les bénéfices ?
- quelles sont les possibilités d'amélioration des conditions de vie des femmes et des filles, qui permettent en même temps la conservation des ressources naturelles ?

Méthodologie

Pour la réalisation de cette étude, nous avons utilisé un certain nombre d'outils de l'approche « genre » et développement pour le diagnostic. Il s'agit d'une approche qui tient compte de l'ensemble des rapports sociaux dans une communauté et plus spécifiquement des rapports entre les femmes et les hommes. L'analyse de ces rapports nous a

permis d'identifier les contraintes et les facteurs favorisant le développement local et de proposer des éléments de stratégies efficaces pour lutter contre la pauvreté des femmes et l'inégalité du genre, tout en préservant la forêt de Sehou.

Parmi les outils de l'approche « genre » et développement, on a utilisé : la division du travail selon le genre, le type de travail, les niveaux de participation, les conditions des femmes dans leur vie quotidienne et leur situation dans la société, et les possibilités d'évolution.

Nous avons utilisé également quelques outils de l'approche participative, à savoir les entretiens individuels et collectifs semi directs et des ateliers participatifs, dans six terroirs de la zone d'étude. Les questions concernaient aussi bien les femmes que les hommes pour les différentes activités de la saison. Pour cela, nous avons passé des journées complètes dans les terroirs, et ce pour chaque saison de l'année ; hiver, printemps, été et automne.

Résultats et discussion

Avant de caractériser le rôle des femmes dans le développement local, nous présentons d'abord la zone d'étude.

Population

La commune rurale de Sehou compte 19 959 habitants représentant 2 931 ménages. Cette population est composée de 49% de femmes et 51% d'hommes. La taille moyenne des ménages est d'environ sept personnes. La population à l'âge actif (15 à 60 ans) est de 50 %, dont 27% de femmes et 23% d'hommes.

Pour compléter les données sur la répartition selon le sexe, nous avons introduit l'âge dans la répartition totale de la population, selon quatre classes : < 7 ans ; 7 ans à 15 ans ; 15 ans à 60 ans et > 60 ans. La première classe est composée des enfants en bas âge, la seconde comprend des enfants scolarisés et non scolarisés (parfois la main d'œuvre), la troisième classe est celle de la main d'œuvre par excellence et la quatrième, celle des personnes âgées (Cf. Tab. I).

La population de cette commune présente un taux d'analphabétisme moyen très élevé de 63,9%. Selon le sexe, la situation demeure préoccupante sinon dramatique pour les

Tab. I :
Répartition de la population de la zone d'étude en fonction de l'âge et du sexe

Sexe	Age	< 7 ans	7 à 15 ans	15 à 60 ans	> 60 ans	Total
Masculin		10,6 %	14 %	23 %	3,4 %	51%
Féminin		8,2 %	11,8	27 %	2 %	49%
Total		18,8 %	25,8 %	50 %	5,4 %	100 %

femmes avec un taux de 79,3%. Cette situation doit faire l'objet d'énormes efforts dans le cadre d'une politique de développement par l'éducation.

Occupation des terres et modes d'exploitations

La superficie de la commune de Sehoul est de 39 400 ha, elle est intégrée dans un système agro-sylvo-pastoral qui s'appuie sur trois composantes : les terres de culture, les parcours et la forêt (Cf. Tab. II).

La culture la plus pratiquée est celle des céréales, avec 72,2% de la superficie agricole utile qui y sont consacrés. Le reste, soit 27,5 %, est utilisé pour les plantations, le maraîchage, les fourrages et les légumineuses ou laissé en jachère.

La commune a une forte tradition pastorale. La majorité des exploitants de Sehoul pratiquent un élevage extensif qui, cependant, souffre à la fois de la rareté du couvert herbacé des jachères, des parcours (12 % de la superficie totale de la commune) et de la faible production des cultures fourragères en bour (cultures en sec). Chose qui rend l'élevage dans cette commune très dépendant de la forêt.

Cette dernière est composée d'environ 57% de chêne-liège, 9% de thuya, 7% de reboisement d'eucalyptus, 2% de reboisement de résineux et 15% d'essences secondaires dont les plus importantes sont : le cytise à feuille de lin (*Teline linifolia*), le ciste à feuille de sauge (*Cistus salvifolius*), la passerine (*Thymelea lythroides*), la lavande stoechade (*Lavandula stoechas*), la Marguerite (*Chamamelum mixtum*) et le Palmier nain (*Chamaerops humilis*). Elle renferme un potentiel fourrager très important pour un cheptel constitué de bovins, d'ovins et de caprins.

La forêt est également une source de bois d'énergie, puisque l'utilisation du butagaz reste encore faible et dépend de la situation budgétaire des familles, qui est très précaire pour la plupart d'entre elles. La consommation énergétique de la zone est donc essentiellement basée sur une importante demande en combustible ligneux. C'est aussi une source de revenu pour la population qui exploite quelques produits forestiers non ligneux (PFNL), notamment les glands de chêne-liège, le miel, le palmier nain et les plantes aromatiques et médicinales, et également pour la commune qui génère des

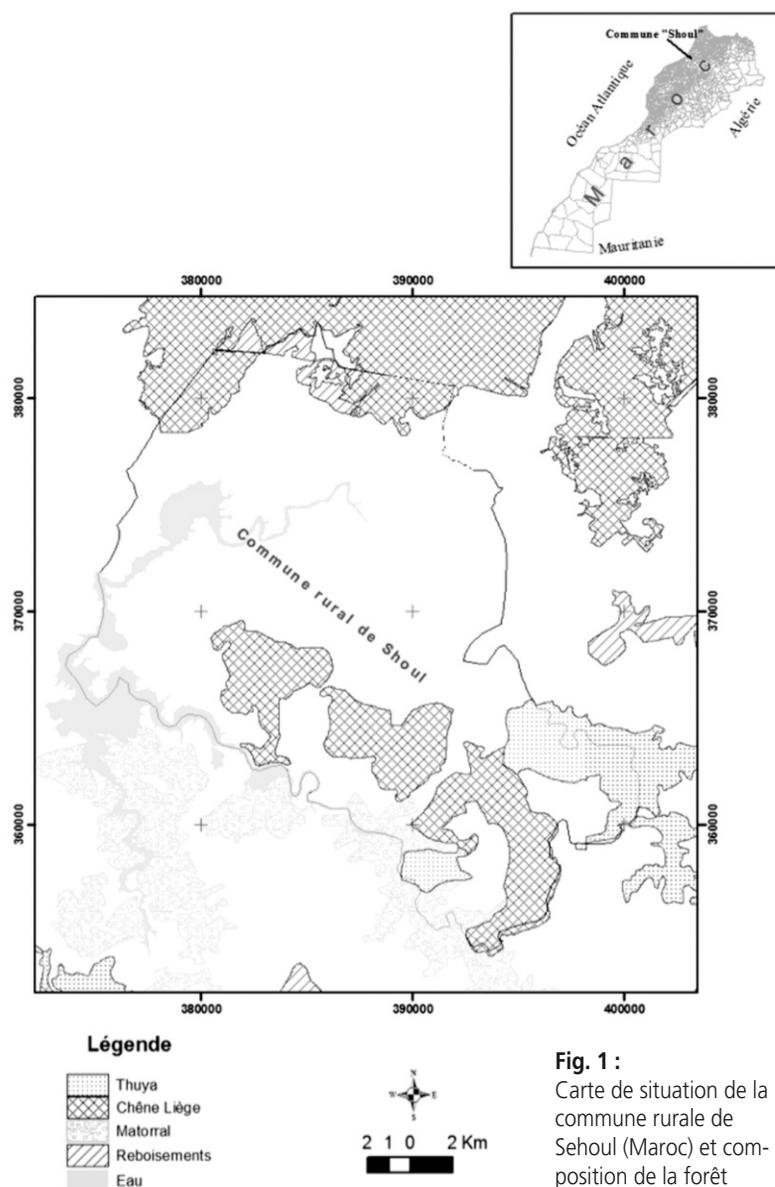


Fig. 1 : Carte de situation de la commune rurale de Sehoul (Maroc) et composition de la forêt

	SAU	Forêts	Parcours et inculte	Total
Surface (ha)	22 000	10 500	6 900	39 400
%	56	27	17	100

Source CR, 2010

recettes annuelles importantes, issues de la vente du bois et du liège exploités, estimés à 1 700 150 Dirhams².

Tab. II (ci-dessus) : Répartition des terres dans la commune de Sehoul

Activités principales selon le genre

Les données collectées lors des entretiens permettent d'identifier plusieurs activités exercées dans des proportions différentes. Ainsi, l'agriculture et l'élevage font travailler 73% de la population active, 10% de la popu-

2 - 11 Dirhams = 1 Euro

lation sont occupés par le commerce, 5% par l'artisanat et 12% par d'autres activités, à savoir le ramassage du bois de feu, des plantes sauvages et des glands de chêne-liège, le petit élevage, etc.

La participation des jeunes de moins de 15 ans au travail agricole est importante, surtout pour la catégorie non scolarisée (filles et garçons). Ainsi, 21% des enfants âgés de 7 à 15 ans exercent une activité agricole, et 39% pratiquent l'activité de gardiennage du bétail.

La répartition du travail selon le genre au sein et en dehors du ménage diffère d'une saison à une autre (Cf. Tab. III). Ceci nous a permis de donner plusieurs indications sur la situation socioéconomique des femmes dans la zone d'étude.

Les activités principalement masculines

L'élevage

Compte tenu de la gratuité des unités fourragères qui sont fournies par la forêt, l'élevage constitue une source de revenu très importante pour tous les ménages. Cette activité est pratiquée par presque tous les chefs de ménage.

Le cheptel présent est constitué de bovins, d'ovins et de caprins. L'élevage bovin est semi intensif, alors que celui des caprins et des ovins est généralement extensif et s'appuie essentiellement sur les parcours naturels, en se rabattant sur la végétation forestière et les chaumes d'été des exploitations agricoles. Ainsi, la forêt de notre zone

Tab. III :
Répartition du travail
selon l'âge et le genre

Légende :
Faible : +
Moyen : ++
Intense : +++
Très intense : ++++
Source : *Enquêtes et entretiens, 2010*

Age	Sexe	Activités	Saison				
			Hiver	Printemps	Été	Automne	
7 à 15 ans	Masculin	Scolarisés					
		Scolarisation	++++	++++		++++	
		Pâturage		+	+++	+	
		Non scolarisés					
		Pâturage	++++	++++	++	++++	
		Aide à la collecte du bois	++++	++		++	
		Approvisionnement en eau			++		
		Agriculture		++	++	++	
	Féminin	Scolarisés	Scolarisation	+++	+++		+++
			Aide à la collecte du bois		++	++	++
			Travaux domestiques	+	+	+	+
		Non scolarisés	Pâturage		+	+	
			Collecte du bois	++++	++++	++	++++
			Approvisionnement en eau	+++	++++	++++	++++
Travaux domestiques			++	++	++	++	
Aide aux travaux agricoles				+++	+++	++	
Artisanat			++		++		
Autre (collecte de plantes sauvage, ramassage de glands, etc.)				++	++	++	
15 à 60 ans	Masculin	Agriculture	+++	+++	+++	+++	
		Élevage	++++	++++	++++	++++	
		Commercialisation		++	+++		
		Migration	+++		+++		
	Féminin	Autre (charbonnage, etc.)	Travaux domestiques	++++	++++	++++	++++
			Éducation des enfants	+++	+++	+++	+++
			Collecte du bois	+++	+++	+++	+++
			Approvisionnement en eau	+	+	+++	+++
			Agriculture		++	+++	+++
			Élevage (recherche de fourrage, alimentation, nettoyage...)		+++	+++	
			Petit élevage		++	++	++
			Artisanat	++			
			Autre (collecte de plantes sauvage, ramassage de glands, etc.)		++	++	++
			> 60 ans	Masculin	Agriculture		
Élevage	+++	+++			+++	+++	
Commercialisation					+++		
Féminin	Travaux domestiques	++		++	++	++	
	Artisanat	++		++	++	++	
	Petit élevage			++	++	++	

d'étude supporte une surcharge assez importante qui est estimée à 65%. Ce coefficient de surpâturage est largement supérieur à celui de la moyenne nationale, environ 40% (LAARIBYA, 2011). Cette pression pastorale constitue un facteur limitant pour toute tentative de conservation forestière.

Par ailleurs, l'élevage dans cette commune est mobile, le bétail est confié le plus souvent aux petits bergers (garçons) et rarement aux filles non scolarisées. Les hommes sont responsables de la commercialisation de la production laitière et du bétail, et de l'approvisionnement en aliments.

L'agriculture

Le travail agricole est effectué essentiellement par les hommes avec l'aide néanmoins de tous les membres de leur famille (femmes, filles et garçons). Ils font le labour, le semis, la moisson, l'irrigation, le battage des céréales, etc. La commercialisation de la production agricole reste toujours de la responsabilité du sexe masculin.

Les cultures pratiquées dans la zone d'étude sont diversifiées (céréales, légumineuses, arboricultures, jachère, maraîchage). Par ailleurs, nous avons constaté que le morcellement constitue une entrave à la mise en valeur des terres ; 55% des agriculteurs ont une superficie de moins de 5 ha. En effet, les rendements sont assez faibles et ne permettent pas d'assurer un revenu convenable et une autosatisfaction alimentaire des besoins familiaux. Alors, toutes les familles cherchent à compléter leurs revenus, très souvent aux dépens des ressources forestières.

L'exode rural

La migration représente l'un des aspects les plus importants de la mobilité des populations dans la zone de Sehoul. Le déséquilibre entre les potentialités de la zone et la demande croissante de sa population, se traduisant par l'insuffisance des ressources locales, poussent les hommes, dès la fin de la saison du travail du sol et du semis (automne), à quitter leurs foyers à la recherche d'un travail dans les agglomérations urbaines les plus proches (Rabat et Salé) permettant de dégager un supplément de revenu nécessaire pour répondre aux besoins de leurs familles.

Aussi, la mise en place d'une ligne permanente d'autobus entre la commune de Sehoul et la ville de Salé a encouragé les gens à sortir de leur milieu pour chercher du travail ailleurs. Ainsi, 60% des ménages déclarent



Photo 1 :
Parcours forestier sous
chêne-liège à Sehoul

avoir au moins un membre de la famille qui travaille, soit régulièrement, soit occasionnellement, à l'extérieur de la zone de Sehoul. Cependant, l'exode rural des hommes a des répercussions négatives sur la vie des femmes. Elles ont alors l'entière responsabilité des enfants (nourriture, soins, etc.) et des activités domestiques et agricoles.

Le charbonnage

L'activité de charbonnage constitue une ressource additionnelle d'environ 20% du revenu ; mais pèse lourdement, avec le parcours et le prélèvement du bois, sur l'équilibre du couvert végétal forestier. Le charbon de bois est obtenu après combustion incomplète du bois. Cette catégorie de combustible est consommée par environ 30% des ménages. Ce produit est acquis sur le marché à un prix de 100Dh/Q. La pratique illécite de la carbonisation est très développée dans la forêt de notre zone d'étude. C'est une action prohibée par la loi et réprimée par la police forestière. De ce fait, elle constitue une source de conflit et de méfiance entre la population et les agents forestiers.

Le gardiennage de la forêt

Dans le cadre des mises en défens de la forêt (reboisements et régénération), la population usagère de la forêt de Sehoul, notamment les hommes, participe aux gardiennages des périmètres clôturés. Pour appuyer les efforts entrepris pour la régénération et la reconstitution des forêts, une compensation à destination des populations concernées par les mises en défens forestières a été instituée par décret³ à partir de 2002. L'étendue de la mise en défens en forêt domaniale, autour de laquelle sera constituée la coopérative ou l'association des usagers bénéficiaires de la compensation, est fixée à 300 ha au minimum. La coopérative

3 - Le bénéfice de la compensation est subordonné à l'engagement de la coopérative ou de l'association d'usagers à respecter la mise en défens nécessaire à la réussite du programme de régénération et de reconstitution des espaces forestiers. L'indemnité relative à la compensation de la mise en défens en domaine forestier est versée annuellement et en espèces, aux comptes bancaires des coopératives ou associations d'usagers bénéficiaires. La valeur de cette compensation annuelle, correspond à 250 dirhams (Dh) par hectare mis en défens (1 Euro=11 Dhs).

ou l'association est constituée par l'ensemble des usagers résidents dans les douars limitrophes aux zones forestières à réhabiliter ou à régénérer.

Les activités principalement féminines

Les activités domestiques

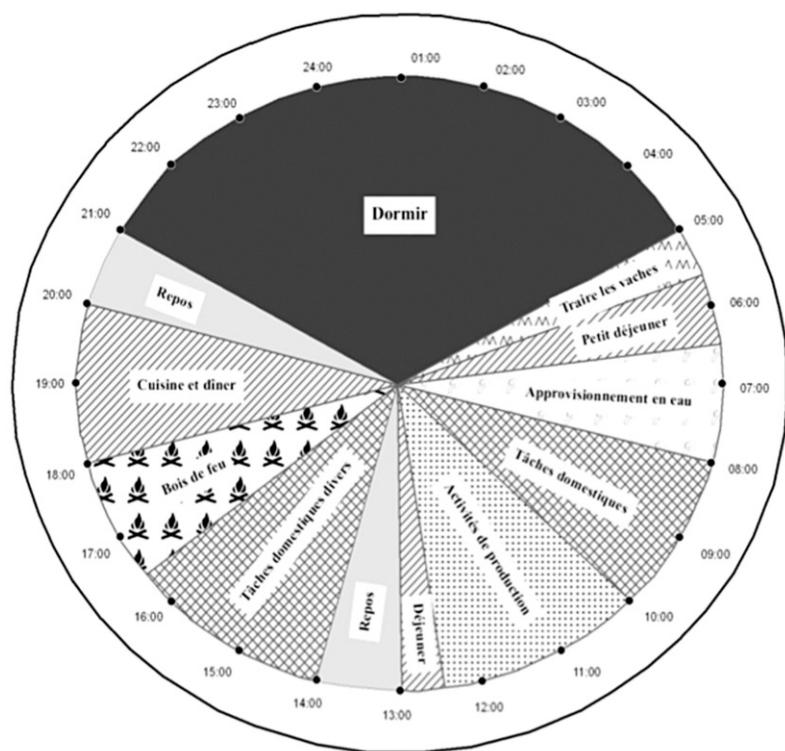
L'analyse du calendrier saisonnier (Cf. Tab. III) et de l'horloge journalière (Cf. Fig. 2) montre qu'il y a une surcharge des activités féminines, aussi bien liées à la production agricole qu'à la vie familiale. En effet, la femme et la fille remplissent plusieurs travaux domestiques (la préparation des repas, l'éducation, le soin des enfants, la vaisselle, le ménage, etc.). Ces travaux mobilisent beaucoup de temps et d'énergie et ne sont malheureusement ni rémunérés ni valorisés dans le processus de développement local.

L'approvisionnement en eau

On trouve plusieurs sources d'eau sur le territoire d'étude. L'approvisionnement en eau est accompli essentiellement par les filles non scolarisées durant les différentes saisons de l'année, et parfois par les femmes. Cependant, étant donné que le besoin en eau augmente en été, les deux catégories de filles (scolarisées et non scolarisées) et même les garçons peuvent y participer.

Fig. 2 :

Horloge des travaux journaliers de la femme rurale (Laariby, 2011)



La collecte du bois

C'est une activité indispensable pour couvrir les besoins en combustible du ménage. Le bois collecté est utilisé pour le chauffage en période de froid, pour la cuisson du pain et des repas, etc.

Généralement, le ramassage du bois de la forêt revient aux femmes et aux jeunes enfants non scolarisés (filles et garçons). Le transport se fait à dos d'animaux (mulets et ânes) et parfois à dos de personne. D'après notre enquête, nous avons pu constater que la quantité de bois collectée et la fréquence des déplacements sont variables selon les saisons, les besoins du foyer et la proximité de la forêt (Cf. Tab. IV). Les prélèvements de bois de feu constituent un facteur de dégradation forestière dans la mesure où la demande dépasse les capacités productives de la forêt de Sehoul.

Les activités de production agro-pastorale

Le petit élevage (poulets, dindes, lapins et œufs) est une activité génératrice de revenu très importante pour les femmes. Chose qui justifie sa pratique par la quasi-totalité de celles-ci. Elle leur permet de couvrir leurs frais médicaux et participer à la satisfaction des besoins familiaux.

Les femmes participent également à l'élevage des ovins, bovins et caprins. Elles se chargent du fauchage, de l'abreuvement, de l'alimentation du bétail, du nettoyage des écuries et de la traite des vaches.

La contribution de la jeune femme et de la fille est très importante dans la conduite des cultures. Pour les céréales, qui constituent la principale spéculation agricole, elles assurent le désherbage au printemps et la moisson manuellement ou à la faucille en été. Elles participent également au semis et à la récolte des légumineuses (fève, pois chiche et petit pois).

Les activités d'artisanat

L'artisanat (tissage, préparation de la laine...) est l'activité la plus appréciée par toutes les femmes. Mais ce type d'activité ne constitue pas pour autant une source de revenu pour celles-ci, puisque les produits confectionnés sont le plus souvent destinés à l'usage propre de leurs foyers.

Les femmes ont recours également à certains produits forestiers non ligneux notamment le *doum*, feuilles du palmier nain, dont l'exploitation se fait de manière artisanale

afin de confectionner des nattes, des cordes, des paniers et autres produits artisanaux à usage domestique ou parfois vendu au *souk* (marché). Ces travaux pénibles présentent souvent un danger pour la santé de la femme, et l'empêche de se valoriser par d'autres activités typiquement féminines.

Le ramassage des plantes et des glands

Dans la forêt de Sehou, le ramassage des plantes sauvages, comme le myrte, le lentisque, les cistes, le filaria, le tizra (*Rhus pentaphylla*), le *doum*, l'arbousier, etc. est couramment pratiqué par les femmes. Elles ont un usage culinaire ou médicinal, ou sont destinées à la vente ou à la distillation (myrte). Une part non négligeable des femmes constate une raréfaction de ces plantes, voire une disparition pour certaines d'entre elles. Ceci est dû essentiellement à la sécheresse qu'a connue le Maroc et à la cueillette abusive — non encadrée et non contrôlée — des plantes.

Les femmes et les enfants (filles et garçons) s'intéressent également, pendant la saison qui peut aller de septembre à décembre, au ramassage des glands de chêne-liège, connus principalement pour l'alimentation du bétail, mais aussi consommé par les hommes, et traditionnellement commercialisé. Cette activité est, dans la majorité des cas, exercée lors de la collecte du bois de feu.

La construction des bâtiments

La population se procure dans la forêt tous les matériaux nécessaires à la construction : perches, branchages, pierres, etc. Les habitations en dur sont couvertes par une toiture en perches de thuya. Les habitats des animaux et les enclos sont également confectionnés avec des matériaux provenant du domaine forestier. Leur quantification est difficile, étant donnée l'irrégularité des prélèvements dans le temps.

L'apiculture

Le miel compte aussi parmi les PFNL (produits forestiers non ligneux) de la commune. Il s'agit d'un miel d'eucalyptus. L'apiculture dépend essentiellement de la forêt qui représente un lieu de vie parfait pour les abeilles et pour l'installation des ruches. D'après les enquêtes réalisées et les sorties sur le terrain, on a constaté que malgré le grand nombre de ruches installé dans la forêt (2500 ruches modernes et 2000 ruches tradition-

Fréquence de déplacement	Période normale Quantité moyenne (kg)	Période froide Quantité moyenne (kg)
1 fois/semaine	37	70
2 fois/semaine	19	36,3
Quotidienne	6,4	12

nelles), la production mellifère reste encore très faible à cause d'un entretien défectueux et de la propagation des maladies. Cette activité est exercée à la fois par les femmes et les hommes.

Tab. IV :

Consommation du bois de feu par ménage selon la fréquence de déplacement
Source : Enquêtes 2010-2011

Contribution de la femme à la prise de décision

D'après les entretiens réalisés avec les femmes, on a pu constater qu'elles étaient écartées de la prise de décision. Leur participation se limite généralement à une consultation. Les femmes ne s'occupent ni de l'achat ni de la vente des produits de l'exploitation, y compris les produits qui se rattachent au petit élevage.

Au Nord du Maroc, les femmes sont responsables de la collecte du bois et de l'eau, les hommes n'interviennent pas dans ces activités. Elles peuvent également accéder à la terre et contribuer aux travaux agricoles sans être contrôlées. Cependant, elles ne peuvent pas décider de l'achat ou de la vente des terres. L'homme peut se concerter avec sa femme, mais la décision finale lui revient

Photo 2 :

Collecte de bois par les femmes



toujours. D'une manière générale, les femmes de cette région ont le droit d'accéder aux ressources, mais pas aux bénéfices. Les femmes ont cependant la possibilité de contrôler les bénéfices tirés du petit élevage.

Rôle de la femme dans le processus de conservation des ressources naturelles

A Sehoul, comme dans plusieurs régions du Maroc, les différentes formations végétales, à savoir la forêt, les zones de cultures et autres, sont sévèrement affectées par la surexploitation. Cette évolution défavorable des formations végétales a des conséquences dommageables.

Comme nous l'avons décrit plus haut, les femmes constituent une main d'œuvre familiale permanente et représentent la fraction la plus active de la population dans la zone, puisqu'elles participent à l'élevage des bovins, ovins et caprins, elles sont présentes dans toutes les phases des travaux agricoles dont elles sont responsables et des activités de transformation agricole. Elles assument également l'essentiel des tâches domestiques, l'approvisionnement en eau et la collecte de bois de feu, la cueillette des plantes

Photo 3 :
Fillette auprès
d'un troupeau ovin.
Au fond, la forêt
de chêne-liège de Sehoul



aromatiques et médicinales, des glands, etc. C'est pour cela qu'elles sont considérées comme l'agent principal en contact direct avec les ressources naturelles. Elles sont aussi les premières à subir les conséquences de l'appauvrissement de leur terroir, car elles constituent la catégorie la plus pauvre et la plus vulnérable. De ce fait, dans le cadre d'un développement durable, lié aux préoccupations relatives aux ressources naturelles qui doivent être bien gérées pour ne pas compromettre le potentiel des générations futures, on peut dire que l'implication des femmes, au même titre que celle des hommes, dans le processus de décision, apparaît très utile pour la durabilité des ressources naturelles dans la zone d'étude.

Besoins et attentes des femmes de Sehoul

A travers les résultats des enquêtes réalisées auprès des femmes et des filles de la zone d'étude, il ressort que celles-ci attendent des décideurs un encadrement de proximité dans le domaine associatif, pour la production et la gestion. Il ressort également, que les possibilités d'amélioration des conditions de la femme et de la fille sont relativement tributaires de la conservation des ressources naturelles, notamment des ressources forestières, source importante de revenu, et sont axées autour des points suivants :

– L'amélioration des conditions de vie des femmes et des filles en réduisant la charge de travail par :

- * l'utilisation d'autres sources d'énergies en encourageant l'utilisation de butane pour la cuisson, et l'énergie solaire pour l'éclairage et la télévision. Ces actions permettront également de diminuer la pression exercée sur la forêt qui contribue pour 30% au bilan énergétique de la population ;

- * l'amélioration de la disponibilité en eau potable en aménageant plusieurs points d'eau à l'intérieur des terroirs et l'installation des pompes aspirantes, la commune rurale de Sehoul étant dans une région très riche en eaux souterraines ;

Ces actions seront très utiles et nécessaires à court et à moyen terme, en attendant l'installation des infrastructures permanentes dans les domaines de l'électrification et de l'eau potable.

– L'intégration des femmes dans les activités économiques et de production par :

* la création d'associations et de coopératives féminines permettant de valoriser et d'encourager les activités d'artisanat et de petit élevage ;

* le renforcement de la formation des femmes à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement par la création des centres polyvalents de formation professionnelle ;

* l'encouragement à la participation active des femmes à la planification, à la gestion durable des ressources naturelles, au suivi et à l'évaluation.

– La scolarisation des petites filles, et la lutte contre l'analphabétisme pour les grands en général, en construisant d'avantage d'écoles. Ceci permettra de réaliser une couverture scolaire convenable de tous les terroirs de la commune.

– La contribution à l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant par l'installation de plusieurs services de santé à proximité des terroirs, sachant que la commune ne dispose que de deux dispensaires pour 19 959 habitants.

Conclusion

La méthode utilisée dans cette étude a permis de montrer le rôle effectif des femmes rurales dans le développement durable de la zone. En effet, les femmes ont une relation directe avec leur environnement forestier et ont un impact sur les ressources naturelles. Elles assument des responsabilités importantes au niveau du ménage et dans l'exploitation agricole. Cependant, elles sont écartées de la prise de décision, et les rôles qui leur sont dévolus ne leur garantissent pas l'égalité et l'équité des chances en matière d'accès aux ressources, aux services, aux biens, aux revenus et au contrôle.

A cet effet, la situation actuelle de la femme rurale et son faible niveau d'implication constituent des menaces et des facteurs de dégradation des ressources forestières qui sont aujourd'hui la seule source de satisfaction de ses besoins essentiels. En effet, en plus de la pression pastorale et de la surexploitation des produits forestiers non ligneux, la consommation des combustibles ligneux n'a cessé d'augmenter. Ces pressions humaines et pastorales sont en relation étroite avec la démographie et le niveau de

vie des populations, notamment celui des femmes rurales. L'offre forestière ne couvre qu'une partie des demandes, le déficit étant comblé par des prélèvements illicites, se traduisant ainsi par une dégradation des formations forestières de la zone.

Globalement, les conséquences qui résulteront de l'accentuation des actes irresponsables de la part des populations locales, se traduiront par un manque à gagner pour les communes rurales, une perte d'emplois, etc., et par une disparition du couvert végétal qui entraînera des phénomènes d'ensablement et menacera les infrastructures et agglomérations existantes. La destruction de la forêt entraînera une détérioration de l'environnement, du bien-être et de la qualité de vie des citoyens.

Références bibliographiques

- ALAOUI Assmaa, 2002 : Contribution à l'étude de l'écologie, production, croissance et productivité des principales essences de reboisement au Maroc. Mémoire d'ingénieur d'état de l'ENFI-Maroc.
- AEFCS, 1996 : Actes du colloque national sur la forêt - Maroc
- AUCLAIR L., 2006 : Dynamique des populations et accès à la terre : le cas de Bargou dans le Haut Tell. In *Dynamique des populations et adaptation des régimes fonciers* - Tunisie.
- AUCLAIR L., 1992 : Bois de feu et sociétés rurales. Le cas du Haut Atlas et de la région pré-saharienne (Maroc). Comportements énergétiques et modes de gestion des ressources naturelles. Thèse de Doctorat
- BOUDY P, 1950 : *Guide forestier en Afrique du Nord*
- BOUDY P, 1950 : *Economie forestière nord-africaine*. Tome II. Monographie et traitement des essences forestières. Fasc.I, Edit. Larose, Paris, 525 p.
- BENCHEKROUN F, 1988 : La forêt dans le développement économique et social du Moyen Atlas Marocain. Thèse de Doctorat. IAV Hassan II-Rabat Maroc.
- FAO, 1981 : La foresterie et le développement rural
- HCP, 2004 : Recensement général de la population et de l'habitat - Maroc
- IFN, 1994 : Inventaire forestier national
- LAARIBYA S, 1998 : Impact des traitements sylvicoles sur le comportement et la dynamique des cédraies du Moyen Atlas (cas de la forêt d'Azrou). Mémoire de 3^e cycle - ENFI
- LAARIBYA S, 2004 : Lexique socioéconomique-Division de la Recherche et d'expérimentation Forestière- HCEFLCD-Rabat/Maroc.
- LAARIBYA S, 2011 : Dynamique des espaces forestiers et plan stratégique de gestion et de développement socio-économique de la forêt de la Maamora - Thèse de Doctorat en sciences de la

Dr Assmaa ALAOUI
Dr Saïd LAARIBYA
Pr Najib GMIRA
Laboratoire de biodiversité et des ressources naturelles,
Faculté des Sciences,
Université Ibn Tofail
14000 Kenitra
Maroc

Pr Faïçal
BENCHEKROUN
Institut agronomique
et vétérinaire
Hassan II
Rabat
Maroc

Email:
alaouiassmaa@
gmail.com

vie et de l'environnement - Faculté des sciences de Kenitra.

LAARIBYA S, GMIRA. N, ALAOUI. A., 2011 : La forêt de la Maamora au Maroc, Un enjeu essentiel de développement pour les populations locales, revue *Sylva belgica* – pages 32 à 37 Numéro Juillet-Août – 118-4/2011.

MCEF, 1998 : Programme forestier national (PFN).

RDH., 2006 : Rapport 50 ans de développement humain et perspectives 2025.

ROGNARD M-A., 2000 : La fonction publique territoriale, acteur de la décentralisation, de l'aménagement du territoire et du développement local, Avis et rapport du Conseil économique et social, les Editions des Journaux Officiels, Paris, 2000.

STENGER A., 2006 : A protocol and database for the Environmental Valuation of French/European Forests. Nancy, September 26-27, 2006. Laboratory of Forest Economics. UMR INRA/ENGREF, Nancy.

Résumé

Le rôle de la femme dans le développement local et la préservation des ressources forestières - Cas de la Commune de Sehoul au Maroc

Cet article analyse l'interaction entre les femmes rurales et les ressources naturelles à travers l'utilisation des outils de l'approche « genre » et de l'approche participative dans six terroirs représentant une commune rurale forestière, Sehoul, située dans la province de Salé au Maroc. Les femmes rurales sont amenées à surexploiter les ressources forestières existantes pour satisfaire leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. La majorité des ménages de la commune pratiquent un élevage extensif très dépendant de la forêt, et consomment une importante quantité de combustible ligneux dont le ramassage revient aux femmes et aux jeunes enfants non scolarisés (filles et garçons). L'analyse du calendrier saisonnier montre qu'il y a une surcharge des activités féminines, liées aussi bien à la production agricole qu'aux tâches familiales, durant toute l'année. En effet, la femme et la fille remplissent plusieurs travaux domestiques qui mobilisent beaucoup de temps et d'énergie et elles ne sont malheureusement ni rémunérées ni valorisées dans le processus de développement local. Cette situation oblige la femme rurale à satisfaire ses besoins aux dépens des ressources forestières.

Mots clés : Commune de Sehoul, femme rurale, fille rurale, ressources forestières, approche « genre », élevage extensif.

Summary

The role of women in local development and the preservation of forest resources – The example of the municipality of Sehoul in Morocco

The following article deals with the problem of interaction between rural women and natural resources through the use of tools for gender mainstreaming in six specific areas making up Sehoul, a rural forest municipality located in Salé province in Morocco. Rural women are forced to over-exploit existing forest resources to meet their basic needs and improve their living conditions. The majority of households in the municipality practise extensive livestock rearing heavily dependent on the forest, and also consume a large amount of fuel wood which is gathered by women and young school-aged children (boys and girls). The analysis of the seasonal calendar shows that there is an overload in women's work related to their production and domestic activities throughout the whole year. In fact, wives and daughters carry out several domestic tasks that require much time and energy but are unfortunately neither paid nor properly valued in the local development process. This situation forces rural women to satisfy their needs at the expense of forest resources.

Keywords: Common Sehoul, rural women, rural girl, forest resources, gender issues, ranching.

Resumen

El rol de la mujer en el desarrollo local y la prevención de los recursos forestales – Caso de la comuna de Sehoul en Marruecos

Este artículo analiza la interacción entre las mujeres rurales y los recursos naturales en seis suelos a través de la utilización de herramientas del enfoque de género, representando a un bosque rural, Sehoul, situado en la provincia de Salé en Marruecos. Las mujeres rurales se ven obligadas a sobreexplotar los recursos forestales existentes para satisfacer sus necesidades básicas y mejorar sus condiciones de vida. La mayoría de los hogares de la comuna practican la crianza extensiva, completamente dependiente del bosque y consumen una gran cantidad de combustible leñoso que se encargan de recoger las mujeres y los niños no escolarizados (niñas y niños). El análisis del calendario estacional muestra que hay una sobrecarga de actividades femeninas relacionadas con la producción y las actividades domésticas que duran todo el año. En efecto, la mujer y la niña realizan varios trabajos domésticos que toman mucho tiempo y energía y para los cuales lastimosamente, no son remuneradas ni valorizadas en el proceso de desarrollo local. Dicha situación obliga a la mujer rural a satisfacer sus necesidades a expensas de los recursos forestales.

Palabras clave : Communa de Sehoul, mujer rural, niña rural, recursos forestales, enfoque de género, crianza extensiva